

COMMUNIQUE DE PRESSE DE ME PATRICK KLUGMAN ET ME IVAN TERELAVOCATS AU BARREAU DE PARIS

LE 28 JANVIER 2021

Le 14 décembre 2020, nous faisons état de notre souhait de nous rendre au plus vite à Conakry pour participer à la défense de Monsieur Ibrahima Chérif BAH, de Messieurs Ousmane Gaoual DIALLO, Etienne SOROPOGUI, Abdoulaye BAH et Mamadou Cellou BALDE afin de déterminer si les poursuites lancées contre eux obéissent à des considérations autres que politiques. Rappelons qu'ils sont incarcérés depuis près de trois mois désormais.

En dépit de nos démarches, aucune autorisation ne nous a été accordée et nous n'avons pas été en mesure de nous rendre sur place afin d'exercer pleinement notre mandat de défense.

Nous n'avons donc d'autre choix que de saisir sans délai les instances internationales compétentes de ces violations graves des droits élémentaires de nos clients pour que soit rappelé au gouvernement Guinéen le respect des engagements internationaux pris en matière de respect des droits de l'homme et plus particulièrement le droit à une procédure juste et équitable et la garantie de l'effectivité des droits de la défense.

Contacts :

Maître Patrick KLUGMAN : p.klugman@gkavocats.net

Maître Ivan TEREL : i.terel@gkavocats.net

Téléphone : + 33 (0) 1 83 80 70 30